

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**9 septembre 2013 à 18 h 45**

Sont présents : M<sup>me</sup> Solange Castilloux  
MM. Florian Duchesneau  
Christian Grenier  
Frédéric Delarosbil  
Hébert Huard  
Paul-Arthur Blais

Sont également présents : Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, madame Annie Chapados, trésorière et Madame Lise Poirier, assistante-greffière.

Nombre de personnes présentes : 20 personnes sont présentes.

### **1. Ouverture de l'assemblée à 18 h 45**

Monsieur Gino LeBrasseur, maire ouvre l'assemblée à 18 h 45.

### **2. Dérogation mineure – monsieur Hébert Whittom**

Une dérogation mineure aux dispositions de l'article 74, 2<sup>e</sup> alinéa du règlement de zonage de la ville de Paspébiac a été demandée pour un immeuble localisé au 27, Avenue Huard dans la ville de Paspébiac.

Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'un second bâtiment complémentaire de dix (10) pieds (3,04 m) par seize (16) pieds (4,8 m) ce qui porte la superficie totale des bâtiments complémentaires à 1096 pieds carrés dépassant ainsi la superficie du bâtiment principal.

Le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil d'accepter cette dérogation mineure lors d'une réunion tenue le 20 août 2013 ;

Un avis a été publié dans le journal *l'Écho de la Baie* le 28 août 2013.

### **3. Période de consultation ou questions**

Aucune question n'a été posée.

#### **4. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée par monsieur Frédéric Delarosbil. Il est 18 h 50.

---

Gino LeBrasseur, maire

---

Lise Poirier, secrétaire de l'assemblée